

Communiqué des citoyens de la Convention Citoyenne Métropolitaine pour le Climat à l'issue du Conseil métropolitain du 28 Avril 2023

Il y a 27 mois, les élus du conseil métropolitain votaient le lancement de la convention citoyenne métropolitaine pour le climat. Les membres de la convention tiennent à remercier les élus pour leur avoir permis de travailler et de s'exprimer dans de très bonnes conditions et en toute indépendance. Aujourd'hui, 28 avril, les mêmes élus ont exprimé par leur vote leurs avis sur ces propositions. Cependant ce soir, la boucle n'est pas bouclée.

Après une année de préparation, la convention a accueilli les conventionnels durant 7 mois avec une mission d'intérêt général : faire des propositions d'actions pour nous permettre de diviser par deux les émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2030 et de nous adapter aux conséquences du dérèglement climatique et de préparer la Métropole à contribuer à la neutralité carbone d'ici 2050. Ce furent 7 mois riches d'échanges, d'écoute, de partage, de respect et de consensus.

Après un rapide passage devant les élus métropolitains en octobre 2022 lors de la remise du rapport final, les conventionnels ont poursuivi leur engagement, et durant 7 mois supplémentaires, ils ont communiqué, discuté, présenté leur travail au cours de 31 réunions qui ont rassemblé une grande diversité de citoyens du territoire métropolitain : des jeunes, des élus de tous bords politiques, des seniors, etc.

Aujourd'hui, les conventionnels viennent, avec plaisir et attention, de prendre connaissance de l'épilogue du tome 1 de cette convention citoyenne métropolitaine pour le climat. C'est avec enthousiasme et vigilance qu'ils découvrent également le prologue du tome 2, qui doit à compter de ce soir, rendre compte du devenir de leurs propositions, adoptées aujourd'hui, pour les trois prochaines années. Ils sont prêts, et motivés, à poursuivre sur le terrain, le travail de pédagogie, de partage et d'échanges pour trouver les consensus nécessaires pour faire face collectivement aux enjeux climatiques des prochaines années.

Nous espérons que les pages des prochains tomes, qui ne sont pas encore rédigées, de cette aventure initiée et voulue par les élus de Grenoble Alpes Métropole, pourront s'écrire avec l'ensemble des acteurs du territoire métropolitain, mandat après mandat, engagement après engagement, génération après génération, afin qu'en 2050, notre métropole soit une métropole exemplaire dans le domaine de la protection de notre climat et de la biodiversité, tout en veillant à la justice sociale.

Les citoyens de la convention citoyenne métropolitaine pour le climat

